

## Carreleur/-euse CFC



### Nature des tâches

Le carreleur et la carreleuse revêtent des parois, des sols et des escaliers avec des carreaux en céramique, des mosaïques, des plaques en pierre naturelle ou artificielle. Ils travaillent dans le domaine des nouvelles constructions et de la rénovation.

Sur le chantier, ils déterminent la répartition exacte des carreaux. Ils préparent le bain de mortier et la matière collante et posent des matériaux en céramique (c'est-à-dire en grès, en grès-cérame et en argile), des dalles en pierre naturelle (par exemple en calcaire, en granit et en marbre) et des plaques en pierre artificielle. Ils coupent les plaques de manière à pouvoir les poser dans les coins et le long des bordures. Selon les exigences du client, les carreleurs remplissent les joints avec différents matériaux. Ils travaillent souvent seuls, mais également en équipe lors de grosses commandes. Ils doivent donc savoir assumer d'importantes responsabilités.

### Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée. Facilité en géométrie élémentaire et en arithmétique (pour le calcul des surfaces).

Habilité manuelle, bonne vue, sens des couleurs.

## Formation

3 ans d'apprentissage dans une entreprise de carrelage. Cours théoriques à l'école professionnelle. Des cours interentreprises sont organisés dans des centres régionaux.

Il existe aussi une formation initiale de 2 ans: «Aide-carreleur/-euse AFP». La réussite à l'examen donne l'attestation fédérale.

## Perspectives

Formation professionnelle complémentaire de poêlier/-ière-fumiste CFC ou de maçon/ne CFC. Chef carreleur/-euse (examen professionnel). Diplôme de maître carreleur/-euse (examen professionnel supérieur). Chef d'équipe, chef d'entreprise. Spécialisation comme mosaïste, ouverture d'un commerce.